

# Office des Personnes Handicapées du Québec



## ***La mission***

L'**OPHQ** a pour mission de veiller à la coordination des services dispensés aux personnes handicapées, de les informer et de les conseiller, de promouvoir leurs intérêts et de favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

## ***Les programmes***

### ✦ Plan d'embauche

Il vise à éliminer ou à diminuer les obstacles à l'embauche et tend à instaurer des conditions qui donnent aux personnes handicapées une chance égale d'être embauché et de garder leur emploi. De plus, il favorise le développement des capacités de travail et permet aux employeurs de soutenir le secteur des emplois adaptés.

### ✦ Contrat d'intégration de travail (CIT)

Le programme **CIT** peut faciliter l'accès à l'emploi aux personnes qui peuvent intégrer une entreprise régulière. L'**OPHQ** subventionne l'adaptation du poste de travail ou des mesures temporaires d'apprentissage dans le cadre d'un **CIT** signé par l'employeur, la personne handicapée et l'**OPHQ**.

### ✦ Les centres de travail adaptés (CTA)

L'objectif premier est la création d'emplois de qualité, adaptés aux besoins de la personne qui a des limitations fonctionnelles qui l'empêche d'être compétitive en entreprises régulières.

L'**OPHQ** apporte un support financier au CTA permettant d'adopter les mesures d'adaptation exigées.

### ✦ Autres :

Programmes de subventions aux organismes et à l'expérimentation.

## ***Les services***

### ✦ L'accueil et la référence

Elle fournit des renseignements par l'entremise des bureaux régionaux de renseignements aux personnes handicapées. Elle peut également les diriger vers les ressources appropriées.

### ✦ La coordination

Elle conseille et soutient, les personnes qui le désirent, dans l'élaboration, la réalisation et la coordination de leur *plan de services*. Celui-ci est élaboré en partenariat avec les différents intervenants et permet d'organiser les services qui sont nécessaires à la personne pour répondre à ses besoins.

### ✦ Soutien-conseil aux personnes

Elle accompagne ou représente la personne ou ses parents auprès des différents acteurs et intervenant du milieu afin qu'ils répondent adéquatement à ses besoins.

### ✦ Soutien aux organismes de promotion

L'**OPHQ** fournit un soutien humain, matériel et financier aux organismes de la promotion afin de les soutenir dans la défense des droits et de promotion des intérêts des personnes handicapées. De plus elle offre un service de centre de documentation.



## ***Pour communiquer avec l'OPHQ...***

Bureau de Québec :

979 av. de Bourgogne, bur. 400

Sainte-Foy (Québec)

G1W 2L4

Tél. 643-5185



: [www.ophq.gouv.qc.ca](http://www.ophq.gouv.qc.ca)